

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 11399
Numéro SIREN : 453 952 681
Nom ou dénomination : NATIXIS INVESTMENT MANAGERS

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2021 sous le numéro de dépôt 55110

mazars

61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie



Crystal Park – 63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Mazars

Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes à directoire et conseil de surveillance - Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC de Versailles

Capital de 8 320 000 Euros - RCS Nanterre 784 824 153

PricewaterhouseCoopers Audit

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles.

Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 Euros - RCS Nanterre 672 006 483

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS

Société anonyme au capital de 237 087 487 €

Siège social : 43 Avenue Pierre Mendès-France 75013 Paris

RCS Paris 453 952 681

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la société Natixis Investment Managers,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Natixis Investment Managers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables :

- Valorisation des titres de participation :

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité en retenant une approche multicritère telle que décrite dans la note 2.c.1 des règles et méthodes comptables de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société dans la détermination des valeurs d'utilité et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette méthode.

- Valorisation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille et titres de placement :

La valeur d'inventaire des titres immobilisés de l'activité de portefeuille et titres de placement est évaluée en fonction des cours de clôture ou sur la base de la dernière valeur liquidative (note 2.c.2 de l'annexe). Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous avons examiné les éléments ayant conduit à la détermination des valeurs d'inventaire pour les principaux titres en portefeuille. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations à la date de clôture.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes

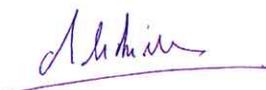
Le 21 mai 2021

Mazars
Courbevoie

PricewaterhouseCoopers Audit
Neuilly-sur-Seine



Jean Latorzeff



Charles de Boisriou



Anna Maslova



Emmanuel Benoist

COMPTES ANNUELS

**NATIXIS INVESTMENT
MANAGERS**

au 31 décembre 2020

SOMMAIRE

	pages
Bilan	3
Compte de Résultat	4
Notes sur le bilan et le compte de résultat	5-13

ACTIF
PASSIF

(EUROS)

(EUROS)

RUBRIQUES	Montant Brut	Amortissements et Provisions	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019	RUBRIQUES	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Concessions, brevets, droits similaires					Capital social ou individuel	237 087 487	237 087 487
Autres	1		1	1	Primes d'émission, de fusion, d'apport,...	5 094 127 405	5 305 110 289
Avances et acomptes					Réserve légale	23 708 748	23 708 748
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					Réserves réglementées		
Autres Immobilisations corporelles	23 307 520	-7 075 454	16 232 066	18 815 829	Autres réserves		
Avances et acomptes					Report à nouveau		
Immobilisations en cours					Affectation de capitaux propres		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					RESULTAT DE L'EXERCICE	473 415 253	136 873 117
Titres de participation	5 658 541 900	-7 049 000	5 651 492 900	5 611 012 900	Provisions réglementées		
Créances rattachées à participations	100 591 000		100 591 000	522 281	CAPITAUX PROPRES	5 828 338 893	5 702 779 641
Autres titres immobilisés	79 061 609	-36 470 670	42 590 939	56 608 975	Provisions pour risques	1 000 000	
Prêts et autres immo. financières	298 641		298 641	337 585	Provisions pour charges	2 715 772	3 348 192
ACTIF IMMOBILISE	5 861 800 671	-50 595 124	5 811 205 548	5 687 297 572	PROVISIONS	3 715 772	3 348 192
Avances, acomptes versés sur commandes					DETTES FINANCIERES		
CREANCES					Emprunts obligataire convertible		
Créances clients et comptes rattachés	32 414 371		32 414 371	26 827 540	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Autres Créances	23 615 017		23 615 017	23 135 135	Emprunts et dettes financières diverses	104 615	78 964
DISPONIBILITES					DETTES D'EXPLOITATION		
Autres titres	595		595	595	Avance et acomptes reçus sur commandes en cours		
Banque	14 125 314		14 125 314	25 855 440	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 174 569	28 747 752
					Dettes fiscales	5 259 245	4 059 776
					Dettes sociales	21 871 025	19 663 941
Charges constatées d'avance	4 000 049		4 000 049	1 462 332	DETTES DIVERSES		
					Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
ACTIF CIRCULANT	74 155 346		74 155 346	77 281 042	Autres dettes	1 890 790	5 900 349
Ecart de conversion actif					DETTES	53 300 244	58 450 782
TOTAL GENERAL	5 935 956 017	-50 595 124	5 885 360 894	5 764 578 614	Ecart de conversion passif	5 985	
					TOTAL GENERAL	5 885 360 894	5 764 578 614

COMPTE DE RESULTAT

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2020	31/12/2019
Production vendue de services	37 105 665	3 741 645	40 847 310	33 129 306
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	37 105 665	3 741 645	40 847 310	33 129 306
Subventions d'exploitation				
Reprises amortissements-provis., transfert charges			1 746 891	105 565
Autres produits			5 781	
PRODUITS D'EXPLOITATION			42 599 982	33 234 871
Charges / Charges externes			-52 369 743	-53 977 493
Impôts, taxes et versements assimilés			-2 353 408	-1 274 527
Salaires et traitements			-25 193 730	-19 793 867
Charges sociales			-12 590 253	-9 792 345
Dotations aux amortissements sur immobilisations			-2 706 245	-2 615 801
Dotations aux amortissements des charges à répartir				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations provisions pour risques et charges			-2 974 573	-1 627 000
Autres charges			109 482	-1 567 696
CHARGES D'EXPLOITATION			-98 078 469	-90 648 729
RESULTAT D'EXPLOITATION			-55 478 487	-57 413 859
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation			537 698 393	182 938 307
Produits autres valeurs mobilières, créances immobilisées			4 668 618	3 904 128
Autres intérêts et produits assimilés			952	2 638
Reprises sur provisions et transferts de charges				4 059 100
Différences positives de change			9 758	27 196
Produits nets de cession valeurs mobilières placement				
PRODUITS FINANCIERS			542 377 721	190 931 369
Dotations financières aux amortissements et provisions			-11 390 577	-10 688 815
Intérêts et charges assimilées			-196 589	-251 551
Différences négatives de change			-37 390	-941 675
Charges nettes de cession valeurs mobilières placement				
CHARGES FINANCIERES			-11 624 556	-11 882 042
RESULTAT FINANCIER			530 753 165	179 049 329
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			475 274 678	121 635 470
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				41 913
Produits exceptionnels sur opérations en capital			480 000	8 173 299
Reprises sur provisions et transferts de charges				18 213 040
PRODUITS EXCEPTIONNELS			480 000	26 428 252
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			-1 222	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			-1 579 992	-10 894 006
Dotations exceptionnelles amortissement, provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			-1 581 214	-10 894 006
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-1 101 214	15 534 246
Participation des salariés			-758 211	-310 999
Impôts sur les bénéfices				14 400
TOTAL DES PRODUITS			585 457 703	250 594 492
TOTAL DES CHARGES			-112 042 450	-113 721 376
BENEFICE			473 415 253	136 873 116

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de la société NATIXIS INVESTMENT MANAGERS.

Elle comporte les éléments d'information complémentaires aux comptes proprement dits, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société.

Les éléments d'information, exprimés en EUROS, ne sont fournis que pour autant qu'ils présentent un caractère significatif.

L'annexe est présentée sous forme de notes.

	pages
Note 1 : Faits marquants de l'exercice	5-6
Note 2 : Règles et méthodes comptables appliquées	6-7
Note 3 : Tableau des filiales et participations	8
Note 4 : Immobilisations corporelles et incorporelles	9
Note 5 : Immobilisations financières	9
Note 6 : Créances et dettes	10
Note 7 : Provisions pour risques et charges	11
Note 8 : Valeur de marché des OPCVM	11
Note 9 : Situation nette et identité des sociétés : mère et tête de groupe	12
Note 10 : Engagements hors bilan	13
Note 11 : Répartition de l'impôt sur les sociétés	13
Note 12 : Effectifs	13

Note 1 : Faits marquants de l'exercice

1) Paiement du dividende

Natixis IM a distribué au cours de l'exercice un dividende de 347 856 k€. Le paiement est intervenu le 23 juin 2020.

2) Opération Ostrum-LBPAM

A la suite de l'obtention des autorisations réglementaires requises, Natixis et La Banque Postale ont finalisé le 31 octobre 2020 le rapprochement des activités de gestion taux et assurantielle d'Ostrum Asset Management et de La Banque Postale Asset Management. Ce rapprochement marque la création d'un leader de la gestion d'actifs en Europe, avec plus de 430 Mds € d'encours gérés. Ostrum est désormais détenu à 55% par Natixis IM et à 45% par LBPAM suite à ce rapprochement.

3) Natixis Investment Managers International

Conformément aux délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2020, NIM a intégralement souscrit à l'augmentation de capital de 40 M€.

Note 2 : Règles et méthodes comptables appliquées

L'ANC a adopté le 05 juin 2014 le règlement n° 2014-03 de l'ANC relatif au Plan Comptable Général, il remplace le règlement CRC n°99-03, correspondant à l'ancien Plan Comptable Général et tous les autres règlements publiés depuis 1999. La société applique ce nouveau Plan Comptable Général dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont résumées ci après :

a) Immobilisations incorporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements des logiciels sont amortis sur une durée de 3 à 5 ans en linéaire et sur une durée d'1 an fiscalement.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en mode linéaire selon la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

	Durées d'amortissements
Installations générales, agencements, aménagements	10 ans Linéaire
Matériel de bureau	5 ans Linéaire
Mobilier de bureau	5 ans Linéaire
Matériel informatique	3 à 5 ans Linéaire

c) Participations et autres titres

Les titres sont comptabilisés à leur coût de revient d'acquisition.

En fin d'exercice, la valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la catégorie de titres concernés :

1) titres de participation

La valorisation en fin d'exercice des titres détenus s'appuie sur leur valeur d'utilité pour l'entreprise. Cette valeur d'utilité est déterminée à l'aide de différentes méthodes en fonction des caractéristiques de l'activité des sociétés et de leur mode d'entrée dans le portefeuille titres. Des dépréciations sont constituées en cas de perte durable de la valeur d'utilité de la société.

2) autres titres immobilisés et titres de placement

Ils correspondent à des investissements réalisés de façon régulière avec pour objectif d'en retirer un gain en capital à moyen terme sans intention d'investir durablement dans le développement du fonds de commerce, ni de participer activement à la gestion opérationnelle de l'entreprise émettrice.

La valeur d'inventaire est appréciée en fonction des cours de clôture ou sur la base de la dernière valeur liquidative.

Les moins values latentes sur autres titres immobilisés ou de placement font l'objet d'une dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

d) Opérations en devises

Les créances, dettes et disponibilités figurent au bilan pour leur contrevaletur en euros au cours de clôture de l'exercice.

Lorsque pour des opérations dont les termes sont voisins, les pertes et les gains latents sont

considérés comme concourant à une position globale de change, le montant de la dotation est limité à l'excédent des pertes sur les gains.

Les titres de participation figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours historique de la transaction.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros au cours de la transaction.

e) Provisions

Les risques sociaux et fiscaux, liés à l'activité et identifiés à la date d'arrêté des comptes, font l'objet de provisions. Elles sont établies conformément aux règles du Plan Comptable Général et au règlement CRC n°2000-06 relatifs aux passifs, à savoir, qu'il existe une obligation juridique ou implicite liée à un événement survenu avant la clôture, qu'il existe un coût sans contrepartie équivalente attendue du tiers autre que celle d'éteindre l'obligation et enfin la possibilité d'évaluer de manière fiable le coût à supporter.

Ceux-ci sont révisés à chaque arrêté des comptes.

f) Engagement en matière de retraite

Le montant des engagements de retraite, réévalué au 31/12/2020, fait l'objet d'une couverture partielle, auprès d'un organisme d'assurance (AXA).

La provision se décompose de la façon suivante :

	En millier d'euros
Engagement Total au 31/12/2020	2 729
Actif en couverture	-838
Provision retraite au 31/12/2020	1 891

g) Informations relatives aux transactions entre parties liées

Toutes les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché. Les conditions peuvent être considérées comme normales lorsqu'elles sont habituellement pratiquées par l'établissement dans les rapports avec les tiers de sorte que le bénéficiaire de la convention n'en retire pas un avantage par rapport aux conditions faites à un tiers quelconque de la société, compte tenu des conditions d'usage dans les sociétés du même secteur.

Conformément aux règlements ANC n° 2010-4 du 7 octobre 2010, il n'y a pas d'opérations au titre des parties liées qui soient d'une part conclues à des conditions anormales de marché ou d'autre part en dehors de toutes opérations avec les entreprises liées mentionnées dans les annexes détaillées par poste.

h) Dépenses en Recherche et Développement

Néant.

i) Divers

Les dividendes à recevoir et à payer sont constatés dès lors que la décision de distribution par les organes compétents des sociétés est intervenue.

j) Honoraires de commissariat aux comptes

Pour l'exercice 2020, le montant des honoraires des commissaires aux comptes s'élève à 291 531.33 euros (hors taxes) selon la répartition suivante :

	Mazars	PriceWaterHouseCoopers
Certification des comptes	139 966 €	151 566 €

Note 3 : LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

En Kdevise	dev	Forme juridique	Capital social (K dev)	Réserves et reports à nouveau avant affectation du résultat (K dev)	Quote part du capital detenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés en K€	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice écoulé (K dev)	Résultats nets du dernier exercice (K dev)	Dividendes encaissés par la sté au cours de l'exercice en K€
						brute K€	nette K€					
FILIALES ET PARTICIPATION												
NIM International	EUR	SA	66 855	59 912	100%	198 235	198 235			612 516	-48 121	
AEW SA (*)	EUR	SA	28 376	95 833	60%	52 778	52 778			150 296	12 309	2 959
Natixis IM Participations 1	EUR	SA	198 775	3 243 475	100%	3 401 496	3 401 496				384 231	400 000
Natixis IM Participations 3	EUR	SA	1 083	718 837	100%	609 114	609 114				-58 980	
OSTRUM AM	EUR	SA	48 519	121 067	100%	144 748	144 748	6 000		161 054	1 671	53 290
Natixis IM Innovations	EUR	SAS	12 830	681	100%	12 783	12 783				121	
OSSIAM	EUR	SA	271	9 070	74%	23 499	23 499			11 362	1 504	460
Darius Capital Partners	EUR	SA	321	1 095	70%	8 170	1 121			-17	-185	
Alliance entreprendre	EUR	SAS	400	4 686	100%	3 309	3 309			8 480	1 822	1 654
Naxicap Partners	EUR	SA	1 573	30 801	100%	22 086	22 086			50 092	14 903	12 835
Seventure Partners	EUR	SA	363	8 703	59%	5 746	5 746			18 197	3 763	1 150
Flexstone Partners SAS	EUR	SA	2 728	21 581	84%	25 204	25 204			8 207	4 929	4 450
DNCA FINANCE	EUR	SA	1 634	200 122	0%	113	113			325 736	135 975	6
Dahlia Gestion	EUR	SA	300	21	51%	66	66				-3	
Natixis IM Participations 2	EUR	SA	50	-19	100%	50	50				-9	
Natixis Private Equity	EUR	SA	404 851	150 126	100%	403 939	403 939				-7 386	27 499
NUSHI (*)	USD	Corp.	1 194 464	1 053 576	12%	746 725	746 725			1 885 347	360 083	33 393

(*) Le chiffre d'affaires, le résultat et les capitaux propres d'AEW SA et de NUSHI correspondent à des données consolidées en format IFRS au 31/12/2020.

Note 4 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	31/12/2019	ACQUISITIONS	CESSIONS	POSTE A POSTE	31/12/2020
IMMO. INCORPORELLES					
Concessions, brevets, licences					
Autres	1				1
IMMO. CORPORELLES					
Installations générales, agencés...	20 572 631	59 515			20 632 146
matériel et mobilier de bureau	2 612 407	63 807		-840	2 675 374
Immobilisations en cours					
TOTAL IMMOBILISATIONS	23 185 039	123 322		-840	23 307 521

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	31/12/2019	DOTATIONS	REPRISES	POSTE A POSTE	31/12/2020
IMMO. INCORPORELLES					
Amort. concessions, brevets, licences					
IMMO. CORPORELLES					
Amort. installations générales, agencés..	-3 470 862	-2 166 417			-5 637 279
Amort. matériel et mobilier de bureau	-898 347	-539 828			-1 438 175
TOTAL AMORTISSEMENTS	-4 369 209	-2 706 245			-7 075 454

Note 5 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	31/12/2019	ACQUISITIONS	CESSIONS	POSTE A POSTE	31/12/2020
Titres de participation	5 618 061 901	40 960 000	-480 000		5 658 541 901
Créances rattachées à des titres de participation	522 281	100 591 000	-522 281		100 591 000
Autres titres Immobilisés	81 689 068	7 212 000	-9 839 458		79 061 610
Prêts et autres immob financ.	337 585	127 760	-166 705		298 640
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 700 610 835	148 890 760	-11 008 444		5 838 493 151

La variation des titres de participation s'explique principalement par :

- L'augmentation de capital de Natixis Investment Managers International de 40 M€.

Les créances rattachées à des titres de participation sont essentiellement une créance de cash pooling de 100 M€ vis-à-vis de KFL 2 .

Les variations des autres titres immobilisés concernent principalement :

- Le remboursement de capital du fonds immobilier Eurooffice pour 5 M€.
- Le remboursement de capital du fonds immobilier AEW Kyntire pour 1 M€.
- Le remboursement de capital du prêt obligataire à AEW Global Luxembourg pour le fonds EVP pour 4 M€.
- Nouveau Prêt obligataire à AEW Europe Global Luxembourg dans le fonds EuroCore de 1 M€
- Octroie à Ostrum AM d'un prêt subordonné de 6 M€.

DEPRECIATIONS DES IMMO. FINANCIERES	31/12/2019	DOTATION	REPRISE	31/12/2020
Titres de participation	7 049 000			7 049 000
Créances rattachées à des titres de participation				
Autres titres Immobilisés	25 080 092	11 390 577		36 470 669
Prêts et autres immob financ.				
TOTAL DEPRECIATIONS DES IMMO. FINANCIERES	32 129 092	11 390 577		43 519 669

Les dotations pour dépréciation des autres titres concernent principalement :

- European Property Investors Special Opportunities (EPI SO) : 3.5 M€
- Celsius : 7 M€

Note 6 : CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	> à 1 an, < à 5 ans	A plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Créances clients et comptes rattachés	32 414 371	31 230 728	1 183 643	
Autres créances (1)	23 615 017	23 615 017		
Comptes de régularisation (2)	4 000 049	4 000 049		
TOTAL GENERAL	60 029 437	58 845 794	1 183 643	

(1) dont : comptes courants des fonds immobiliers AEW 18 ME.

(2) Charges constatées d'avance

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR (inclus dans les postes du bilan)

RUBRIQUES	Montant au 31/12/2019	Montant au 31/12/2020
Fournisseurs - avoirs à recevoir		
Clients - factures à établir	11 469 567	13 088 688
Organismes sociaux, fiscaux - produits à recevoir		1 450 000
Intérêts courus ou échus à recevoir		
TOTAL GENERAL	12 343 927	14 538 688

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

RUBRIQUES	Montant au 31/12/2019	Montant au 31/12/2020
Loyer - charges locatives	831 214	3 300 104
Maintenance	175 440	222 039
Communication interne	58 623	
Abonnements	15 070	14 663
Divers	21 001	5 276
Bases de données	25 000	18 533
Relations publiques	299 568	278 301
Déplacements / Séminaires	36 417	161 134
TOTAL GENERAL	1 462 332	4 000 049

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	+1an, 5 ans au +	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	104 615	104 615		
Intérêts courus ou échus à payer			57 197	
Fournisseurs et comptes rattachés	24 174 569	24 117 372		
Dettes fiscales	5 259 245	4 059 776		
Dettes sociales	21 871 025	21 871 025		
Autres dettes	1 890 790	1 890 790		
TOTAL GENERAL	53 300 244	52 043 578	57 197	

Les emprunts et dettes divers correspondent à la réserve spéciale de participation placée sur le compte courant bloqué.

Les autres dettes proviennent principalement de la subvention relative au paiement des rémunérations différées de Natixis IM International dont Natixis IM assure la liquidité.

DETAIL DES CHARGES A PAYER (inclus dans les postes du bilan)

RUBRIQUES	Montant au 31/12/2019	Montant au 31/12/2020
Fournisseurs - factures non parvenues	24 129 723	18 741 030
Dettes fiscales	90 414	450 052
Dettes sociales		
Clients, avoirs à établir		
Divers charges à payer	30 669	82 741
TOTAL GENERAL	24 250 806	19 273 823

Note 7 : PROVISIONS

Provisions pour risques et charges	Solde au 31/12/2019	DOTATION	REPRISE UTILISEE	REPRISE NON UTILISEE	POSTE A POSTE	Solde au 31/12/2020
Provisions pour autres risques						
Provisions pour garanties						
Provisions perte de change						
Provisions charges de personnel	3 116 000	855 000	-1 671 000			2 300 000
Provisions amendes et pénalités		1 000 000				1 000 000
Provisions contrôle fiscal		183 580				415 772
Provisions autres charges*	232 192					
TOTAL GENERAL	3 348 192	2 038 580	-1 671 000			3 715 772

* Médaille du travail

Note 8 : VALEUR DE MARCHÉ DES OPCVM

La valeur de marché du portefeuille d'O.P.C.V.M. détenu par NATIXIS IM s'élève au 31 décembre 2020 à 678.15 euros pour une valeur au bilan de 595 euros.

VMP	Bilan	Marché
Fructifrance immobilier	100	104
Flexible court terme	495	574
TOTAL GENERAL	595	678

Note 9 : SITUATION NETTE ET IDENTITE DE LA SOCIETE MERE

La variation de la situation nette au 31 décembre 2020 s'analyse ainsi :

EN EUROS	CAPITAL	PRIME EMISSION OU FUSION	RESERVE LEGALE	REPORT A NOUVEAU	RESULTAT DE L'EXERCICE	PROVISION REGLEMENTEES	SITUATION NETTE
Situation au 31/12/2019	237 087 487	5 305 110 289	23 708 748		136 873 117		5 702 779 641
Augmentation de capital							
Affectation du résultat							
Dividendes		-210 982 884			-136 873 117		-347 856 001
Résultat provisions réglementées					473 415 253		473 415 253
Situation au 31/12/2020	237 087 487	5 094 127 405	23 708 748		473 415 253		5 828 338 893

Composition du capital social

Au 31 décembre 2020, le capital social de Natixis Investment Managers est composé de 237 087 487 actions d'une valeur nominale de un euro.

Natixis Investment Managers est détenue à 100 % par Natixis.

Natixis IM est consolidée par le sous groupe Natixis et le Groupe BPCE pour son plus haut niveau.

NATIXIS SA, 30 Avenue Pierre Mendès France - 75 013 Paris, RCS Paris 542 044 524.

Note 10 - ENGAGEMENTS HORS BILAN*En milliers d'euros*

Engagements donnés	31/12/2020	31/12/2019
- Engagement financement Curzon Capital Partners II, LP	2 690	588
- Engagement financement fonds Eurooffice SAS	783	783
- Engagement financement PBWII Real Estate Fund SA	1 388	1 388
- Engagement financement Logistis	0	1 493
- Engagement de financement Celsius	4 778	4 778
- Engagement de financement EPISO	3 555	3 555
- Engagement de financement Scozia	3 360	3 315
Total Engagements donnés	16 554	15 900

Engagements reçus	31/12/2020	31/12/2019
Total Engagements reçus	0	0

Note 11 - REPARTITION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

REPARTITION	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant avant impôts *	475 274 678		475 274 678
Résultat exceptionnel	-1 101 214		-1 101 214
Participation des salariés	-758 211		-758 211
Impôts sur les bénéfices		0	0
RESULTAT COMPTABLE	473 415 253	0	473 415 253

Depuis le 1er janvier 2010, Natixis IM est membre du groupe d'intégration fiscale de Natixis.

Note 12 - EFFECTIFS

Au 31 décembre 2020, la société compte cent quarante salariés.

La rémunération versée aux mandataires sociaux, aux membres du Conseil d'administration et de direction ne peut être communiquée sans que la ou les personnes concernées puissent être identifiées.

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS
société anonyme
au capital de 237 087 487 euros
siège social : 43, avenue Pierre Mendès-France – 75013 Paris
453 952 681 RCS Paris

Du procès-verbal de l'assemblée générale mixte de Natixis Investment Managers du 10 juin 2021, il a littéralement été extrait ce qui suit :

« De la compétence de l'assemblée générale ordinaire :

(...) DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir constaté qu'au 31 décembre 2020 :

L'exercice écoulé se traduit par un bénéfice de 473 415 253,22 euros, étant précisé que :

- le report à nouveau de l'exercice est de 0 euro.
- la réserve légale est de 23 708 748 euros
- les réserves à disposition s'élèvent à 5 094 127 404,75 euros

Décide :

- de distribuer, à titre de dividende, une somme de 132 115 000 euros, soit un dividende de 0,56 euro pour chacune des 237 087 487 actions composant le capital social, prélevée sur le bénéfice distribuable.
- d'affecter le solde du bénéfice distribuable, soit 341 300 253,22 au report à nouveau.

L'assemblée générale ordinaire rappelle en outre qu'il a été distribué aux actionnaires, à titre de dividendes, 931 285 000 euros en 2018 au titre de 2017, et 512 241 000 euros en 2019 au titre de 2018, 347 856 000 euros en 2020 au titre de 2019.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

(...)

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire :

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration, décide de modifier les statuts pour prendre en compte les nouvelles dispositions légales issues de la Loi n°2019-486 du 22 mai 2019 dite Loi « Pacte » et de la Loi n°2019-744 du 19 juillet 2019 dite Loi « Soilhi » , et en conséquence :

- de mettre à jour l'article 11 alinéa 1 des statuts, afin de prévoir que l'entreprise doit désormais être gérée dans son intérêt social, en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux de son activité, tel que suit :

Article 11, alinéa 1 (Pouvoirs du conseil d'administration)

"Le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre, conformément à son intérêt social, en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux de son activité. (...)"

- de mettre à jour les articles 14 alinéa 1 et 29 alinéa 4 des statuts et introduire la notion de « rémunération de l'activité » des administrateurs en remplacement de celle de « jetons de présence », tel que suit :

Article 14, alinéa 1 (Rémunération des administrateurs)

"L'assemblée générale peut allouer des rémunérations au conseil d'administration qui les répartit librement entre les administrateurs."

Article 29, alinéa 4 (Attributions)

"Elle détermine le montant des rémunérations allouées au conseil d'administration."

- de créer un nouvel article 14 des statuts afin de prévoir la faculté pour la société de pouvoir procéder à une consultation écrite des administrateurs, tel que suit :

Nouvel Article 14 (Consultation écrite)

"Conformément à la réglementation en vigueur, certaines décisions du conseil d'administration peuvent être prises par voie de consultation écrite.

La consultation écrite est adressée par le président du conseil d'administration ou, sur sa demande, par le secrétaire du conseil d'administration à chaque administrateur par tout moyen de communication, y compris électronique, permettant d'établir la preuve de l'envoi.

L'auteur de la consultation écrite communique à tous les administrateurs l'ordre du jour de la consultation, le texte des décisions proposées, accompagnés des documents nécessaires au vote, ainsi que la mention du délai de réponse imparti décompté de l'envoi desdits documents. Ce délai de réponse est apprécié au cas par cas par l'auteur de la consultation en fonction de la décision à prendre, selon l'urgence ou le temps de réflexion nécessaire à l'expression du vote.

En cas de défaut de réponse dans le délai imparti, l'administrateur est considéré comme absent pour le calcul du quorum.

Les décisions ne peuvent être adoptées que si la moitié au moins des administrateurs ont exprimé leur vote, par tout moyen écrit y compris électronique, à la majorité des membres participant à cette consultation.

Les décisions ainsi prises font l'objet de procès-verbaux, conservés dans les mêmes conditions que les autres décisions du conseil d'administration. Ces procès-verbaux seront soumis à l'approbation de la prochaine réunion du conseil d'administration. Le secrétaire du conseil consigne l'état des votes des administrateurs dans le corps du procès-verbal à l'issue de chacune des délibérations proposées.

Le cas échéant, les membres du Comité social et économique ainsi que les censeurs doivent être consultés selon les mêmes modalités que les administrateurs pour le recueil de leurs observations."

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration, décide de procéder aux modifications statutaires suivantes, visant à :

- prévoir que les convocations des réunions du conseil d'administration pourront être faites par tous moyens et modifier en conséquence l'article 13, alinéa 1 des statuts tel que suit :

Article 13, alinéa 1 (Réunions du conseil d'administration)

« Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société et les dispositions légales et réglementaires en vigueur l'exigent, sur convocation de son président faite par tous moyens, même verbalement, ou, en cas d'empêchement de ce dernier, par le vice-président s'il en a été nommé un ou,

à défaut, par le directeur général, administrateur ou non, soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la convocation. »

- ajouter un nouvel article 19 aux statuts, relatif à la procédure de contrôle des conventions réglementées, tel que suit :

Nouvel Article 19 (Conventions réglementées)

"La procédure de contrôle est celle prévue par les articles L.225-38 et suivants du Code de commerce."

- ajouter un nouvel alinéa à l'article 20 des statuts, relatif aux assemblées générales mixtes, tel que suit :

Article 20, alinéa 2 (Nature des assemblées)

"Une assemblée générale mixte regroupe une assemblée générale ordinaire et une assemblée générale extraordinaire à une même date, sur une même convocation."

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

DIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide, en conséquence des modifications statutaires votées dans le cadre des huitième et neuvième résolutions de la présente assemblée générale, de renuméroter l'ensemble des articles des statuts, les anciens articles 14 à 36 des statuts étant renumérotés en articles 15 à 38.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité des voix exprimées. »

Pour extrait certifié conforme à l'original
Fait à Paris, le 5 juillet 2021
Par Cyril Marie, Directeur financier, dûment habilité



mazars

61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie



Crystal Park – 63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Mazars

Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes à directoire et conseil de surveillance - Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC de Versailles

Capital de 8 320 000 Euros - RCS Nanterre 784 824 153

PricewaterhouseCoopers Audit

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles.

Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 Euros - RCS Nanterre 672 006 483

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS

Société anonyme au capital de 237 087 487 €

Siège social : 43 Avenue Pierre Mendès-France 75013 Paris

RCS Paris 453 952 681

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la société Natixis Investment Managers,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Natixis Investment Managers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables :

- Valorisation des titres de participation :

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité en retenant une approche multicritère telle que décrite dans la note 2.c.1 des règles et méthodes comptables de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société dans la détermination des valeurs d'utilité et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette méthode.

- Valorisation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille et titres de placement :

La valeur d'inventaire des titres immobilisés de l'activité de portefeuille et titres de placement est évaluée en fonction des cours de clôture ou sur la base de la dernière valeur liquidative (note 2.c.2 de l'annexe). Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous avons examiné les éléments ayant conduit à la détermination des valeurs d'inventaire pour les principaux titres en portefeuille. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations à la date de clôture.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes

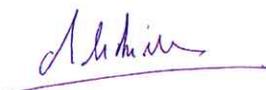
Le 21 mai 2021

Mazars
Courbevoie

PricewaterhouseCoopers Audit
Neuilly-sur-Seine



Jean Latorzeff



Charles de Boisriou



Anna Maslova



Emmanuel Benoist

COMPTES ANNUELS

**NATIXIS INVESTMENT
MANAGERS**

au 31 décembre 2020

SOMMAIRE

	pages
Bilan	3
Compte de Résultat	4
Notes sur le bilan et le compte de résultat	5-13

ACTIF
PASSIF

(EUROS)

(EUROS)

RUBRIQUES	Montant Brut	Amortissements et Provisions	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019	RUBRIQUES	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Concessions, brevets, droits similaires					Capital social ou individuel	237 087 487	237 087 487
Autres	1		1	1	Primes d'émission, de fusion, d'apport,...	5 094 127 405	5 305 110 289
Avances et acomptes					Réserve légale	23 708 748	23 708 748
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					Réserves réglementées		
Autres Immobilisations corporelles	23 307 520	-7 075 454	16 232 066	18 815 829	Autres réserves		
Avances et acomptes					Report à nouveau		
Immobilisations en cours					Affectation de capitaux propres		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					RESULTAT DE L'EXERCICE	473 415 253	136 873 117
Titres de participation	5 658 541 900	-7 049 000	5 651 492 900	5 611 012 900	Provisions réglementées		
Créances rattachées à participations	100 591 000		100 591 000	522 281	CAPITAUX PROPRES	5 828 338 893	5 702 779 641
Autres titres immobilisés	79 061 609	-36 470 670	42 590 939	56 608 975	Provisions pour risques	1 000 000	
Prêts et autres immo. financières	298 641		298 641	337 585	Provisions pour charges	2 715 772	3 348 192
ACTIF IMMOBILISE	5 861 800 671	-50 595 124	5 811 205 548	5 687 297 572	PROVISIONS	3 715 772	3 348 192
Avances, acomptes versés sur commandes					DETTES FINANCIERES		
CREANCES					Emprunts obligataire convertible		
Créances clients et comptes rattachés	32 414 371		32 414 371	26 827 540	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Autres Créances	23 615 017		23 615 017	23 135 135	Emprunts et dettes financières diverses	104 615	78 964
DISPONIBILITES					DETTES D'EXPLOITATION		
Autres titres	595		595	595	Avance et acomptes reçus sur commandes en cours		
Banque	14 125 314		14 125 314	25 855 440	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 174 569	28 747 752
					Dettes fiscales	5 259 245	4 059 776
					Dettes sociales	21 871 025	19 663 941
Charges constatées d'avance	4 000 049		4 000 049	1 462 332	DETTES DIVERSES		
					Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
ACTIF CIRCULANT	74 155 346		74 155 346	77 281 042	Autres dettes	1 890 790	5 900 349
Ecart de conversion actif					DETTES	53 300 244	58 450 782
TOTAL GENERAL	5 935 956 017	-50 595 124	5 885 360 894	5 764 578 614	Ecart de conversion passif	5 985	
					TOTAL GENERAL	5 885 360 894	5 764 578 614

COMPTE DE RESULTAT

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2020	31/12/2019
Production vendue de services	37 105 665	3 741 645	40 847 310	33 129 306
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	37 105 665	3 741 645	40 847 310	33 129 306
Subventions d'exploitation				
Reprises amortissements-provis., transfert charges			1 746 891	105 565
Autres produits			5 781	
PRODUITS D'EXPLOITATION			42 599 982	33 234 871
Charges / Charges externes			-52 369 743	-53 977 493
Impôts, taxes et versements assimilés			-2 353 408	-1 274 527
Salaires et traitements			-25 193 730	-19 793 867
Charges sociales			-12 590 253	-9 792 345
Dotations aux amortissements sur immobilisations			-2 706 245	-2 615 801
Dotations aux amortissements des charges à répartir				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations provisions pour risques et charges			-2 974 573	-1 627 000
Autres charges			109 482	-1 567 696
CHARGES D'EXPLOITATION			-98 078 469	-90 648 729
RESULTAT D'EXPLOITATION			-55 478 487	-57 413 859
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation			537 698 393	182 938 307
Produits autres valeurs mobilières, créances immobilisées			4 668 618	3 904 128
Autres intérêts et produits assimilés			952	2 638
Reprises sur provisions et transferts de charges				4 059 100
Différences positives de change			9 758	27 196
Produits nets de cession valeurs mobilières placement				
PRODUITS FINANCIERS			542 377 721	190 931 369
Dotations financières aux amortissements et provisions			-11 390 577	-10 688 815
Intérêts et charges assimilées			-196 589	-251 551
Différences négatives de change			-37 390	-941 675
Charges nettes de cession valeurs mobilières placement				
CHARGES FINANCIERES			-11 624 556	-11 882 042
RESULTAT FINANCIER			530 753 165	179 049 329
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			475 274 678	121 635 470
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				41 913
Produits exceptionnels sur opérations en capital			480 000	8 173 299
Reprises sur provisions et transferts de charges				18 213 040
PRODUITS EXCEPTIONNELS			480 000	26 428 252
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			-1 222	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			-1 579 992	-10 894 006
Dotations exceptionnelles amortissement, provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			-1 581 214	-10 894 006
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-1 101 214	15 534 246
Participation des salariés			-758 211	-310 999
Impôts sur les bénéfices				14 400
TOTAL DES PRODUITS			585 457 703	250 594 492
TOTAL DES CHARGES			-112 042 450	-113 721 376
BENEFICE			473 415 253	136 873 116

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de la société NATIXIS INVESTMENT MANAGERS.

Elle comporte les éléments d'information complémentaires aux comptes proprement dits, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société.

Les éléments d'information, exprimés en EUROS, ne sont fournis que pour autant qu'ils présentent un caractère significatif.

L'annexe est présentée sous forme de notes.

	pages
Note 1 : Faits marquants de l'exercice	5-6
Note 2 : Règles et méthodes comptables appliquées	6-7
Note 3 : Tableau des filiales et participations	8
Note 4 : Immobilisations corporelles et incorporelles	9
Note 5 : Immobilisations financières	9
Note 6 : Créances et dettes	10
Note 7 : Provisions pour risques et charges	11
Note 8 : Valeur de marché des OPCVM	11
Note 9 : Situation nette et identité des sociétés : mère et tête de groupe	12
Note 10 : Engagements hors bilan	13
Note 11 : Répartition de l'impôt sur les sociétés	13
Note 12 : Effectifs	13

Note 1 : Faits marquants de l'exercice

1) Paiement du dividende

Natixis IM a distribué au cours de l'exercice un dividende de 347 856 k€. Le paiement est intervenu le 23 juin 2020.

2) Opération Ostrum-LBPAM

A la suite de l'obtention des autorisations réglementaires requises, Natixis et La Banque Postale ont finalisé le 31 octobre 2020 le rapprochement des activités de gestion taux et assurantielle d'Ostrum Asset Management et de La Banque Postale Asset Management. Ce rapprochement marque la création d'un leader de la gestion d'actifs en Europe, avec plus de 430 Mds € d'encours gérés. Ostrum est désormais détenu à 55% par Natixis IM et à 45% par LBPAM suite à ce rapprochement.

3) Natixis Investment Managers International

Conformément aux délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2020, NIM a intégralement souscrit à l'augmentation de capital de 40 M€.

Note 2 : Règles et méthodes comptables appliquées

L'ANC a adopté le 05 juin 2014 le règlement n° 2014-03 de l'ANC relatif au Plan Comptable Général, il remplace le règlement CRC n°99-03, correspondant à l'ancien Plan Comptable Général et tous les autres règlements publiés depuis 1999. La société applique ce nouveau Plan Comptable Général dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont résumées ci après :

a) Immobilisations incorporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements des logiciels sont amortis sur une durée de 3 à 5 ans en linéaire et sur une durée d'1 an fiscalement.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en mode linéaire selon la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

	Durées d'amortissements
Installations générales, agencements, aménagements	10 ans Linéaire
Matériel de bureau	5 ans Linéaire
Mobilier de bureau	5 ans Linéaire
Matériel informatique	3 à 5 ans Linéaire

c) Participations et autres titres

Les titres sont comptabilisés à leur coût de revient d'acquisition.

En fin d'exercice, la valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la catégorie de titres concernés :

1) titres de participation

La valorisation en fin d'exercice des titres détenus s'appuie sur leur valeur d'utilité pour l'entreprise. Cette valeur d'utilité est déterminée à l'aide de différentes méthodes en fonction des caractéristiques de l'activité des sociétés et de leur mode d'entrée dans le portefeuille titres. Des dépréciations sont constituées en cas de perte durable de la valeur d'utilité de la société.

2) autres titres immobilisés et titres de placement

Ils correspondent à des investissements réalisés de façon régulière avec pour objectif d'en retirer un gain en capital à moyen terme sans intention d'investir durablement dans le développement du fonds de commerce, ni de participer activement à la gestion opérationnelle de l'entreprise émettrice.

La valeur d'inventaire est appréciée en fonction des cours de clôture ou sur la base de la dernière valeur liquidative.

Les moins values latentes sur autres titres immobilisés ou de placement font l'objet d'une dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

d) Opérations en devises

Les créances, dettes et disponibilités figurent au bilan pour leur contrevaletur en euros au cours de clôture de l'exercice.

Lorsque pour des opérations dont les termes sont voisins, les pertes et les gains latents sont

considérés comme concourant à une position globale de change, le montant de la dotation est limité à l'excédent des pertes sur les gains.

Les titres de participation figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours historique de la transaction.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros au cours de la transaction.

e) Provisions

Les risques sociaux et fiscaux, liés à l'activité et identifiés à la date d'arrêté des comptes, font l'objet de provisions. Elles sont établies conformément aux règles du Plan Comptable Général et au règlement CRC n°2000-06 relatifs aux passifs, à savoir, qu'il existe une obligation juridique ou implicite liée à un événement survenu avant la clôture, qu'il existe un coût sans contrepartie équivalente attendue du tiers autre que celle d'éteindre l'obligation et enfin la possibilité d'évaluer de manière fiable le coût à supporter.

Ceux-ci sont révisés à chaque arrêté des comptes.

f) Engagement en matière de retraite

Le montant des engagements de retraite, réévalué au 31/12/2020, fait l'objet d'une couverture partielle, auprès d'un organisme d'assurance (AXA).

La provision se décompose de la façon suivante :

	En millier d'euros
Engagement Total au 31/12/2020	2 729
Actif en couverture	-838
Provision retraite au 31/12/2020	1 891

g) Informations relatives aux transactions entre parties liées

Toutes les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché. Les conditions peuvent être considérées comme normales lorsqu'elles sont habituellement pratiquées par l'établissement dans les rapports avec les tiers de sorte que le bénéficiaire de la convention n'en retire pas un avantage par rapport aux conditions faites à un tiers quelconque de la société, compte tenu des conditions d'usage dans les sociétés du même secteur.

Conformément aux règlements ANC n° 2010-4 du 7 octobre 2010, il n'y a pas d'opérations au titre des parties liées qui soient d'une part conclues à des conditions anormales de marché ou d'autre part en dehors de toutes opérations avec les entreprises liées mentionnées dans les annexes détaillées par poste.

h) Dépenses en Recherche et Développement

Néant.

i) Divers

Les dividendes à recevoir et à payer sont constatés dès lors que la décision de distribution par les organes compétents des sociétés est intervenue.

j) Honoraires de commissariat aux comptes

Pour l'exercice 2020, le montant des honoraires des commissaires aux comptes s'élève à 291 531.33 euros (hors taxes) selon la répartition suivante :

	Mazars	PriceWaterHouseCoopers
Certification des comptes	139 966 €	151 566 €

Note 3 : LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

En Kdevise	dev	Forme juridique	Capital social (K dev)	Réserves et reports à nouveau avant affectation du résultat (K dev)	Quote part du capital detenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés en K€	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice écoulé (K dev)	Résultats nets du dernier exercice (K dev)	Dividendes encaissés par la sté au cours de l'exercice en K€
						brute K€	nette K€					
FILIALES ET PARTICIPATION												
NIM International	EUR	SA	66 855	59 912	100%	198 235	198 235			612 516	-48 121	
AEW SA (*)	EUR	SA	28 376	95 833	60%	52 778	52 778			150 296	12 309	2 959
Natixis IM Participations 1	EUR	SA	198 775	3 243 475	100%	3 401 496	3 401 496				384 231	400 000
Natixis IM Participations 3	EUR	SA	1 083	718 837	100%	609 114	609 114				-58 980	
OSTRUM AM	EUR	SA	48 519	121 067	100%	144 748	144 748	6 000		161 054	1 671	53 290
Natixis IM Innovations	EUR	SAS	12 830	681	100%	12 783	12 783				121	
OSSIAM	EUR	SA	271	9 070	74%	23 499	23 499			11 362	1 504	460
Darius Capital Partners	EUR	SA	321	1 095	70%	8 170	1 121			-17	-185	
Alliance entreprendre	EUR	SAS	400	4 686	100%	3 309	3 309			8 480	1 822	1 654
Naxicap Partners	EUR	SA	1 573	30 801	100%	22 086	22 086			50 092	14 903	12 835
Seventure Partners	EUR	SA	363	8 703	59%	5 746	5 746			18 197	3 763	1 150
Flexstone Partners SAS	EUR	SA	2 728	21 581	84%	25 204	25 204			8 207	4 929	4 450
DNCA FINANCE	EUR	SA	1 634	200 122	0%	113	113			325 736	135 975	6
Dahlia Gestion	EUR	SA	300	21	51%	66	66				-3	
Natixis IM Participations 2	EUR	SA	50	-19	100%	50	50				-9	
Natixis Private Equity	EUR	SA	404 851	150 126	100%	403 939	403 939				-7 386	27 499
NUSHI (*)	USD	Corp.	1 194 464	1 053 576	12%	746 725	746 725			1 885 347	360 083	33 393

(*) Le chiffre d'affaires, le résultat et les capitaux propres d'AEW SA et de NUSHI correspondent à des données consolidées en format IFRS au 31/12/2020.

Note 4 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	31/12/2019	ACQUISITIONS	CESSIONS	POSTE A POSTE	31/12/2020
IMMO. INCORPORELLES					
Concessions, brevets, licences					
Autres	1				1
IMMO. CORPORELLES					
Installations générales, agencets...	20 572 631	59 515			20 632 146
matériel et mobilier de bureau	2 612 407	63 807		-840	2 675 374
Immobilisations en cours					
TOTAL IMMOBILISATIONS	23 185 039	123 322		-840	23 307 521

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	31/12/2019	DOTATIONS	REPRISES	POSTE A POSTE	31/12/2020
IMMO. INCORPORELLES					
Amort. concessions, brevets, licences					
IMMO. CORPORELLES					
Amort. installations générales, agencets..	-3 470 862	-2 166 417			-5 637 279
Amort. matériel et mobilier de bureau	-898 347	-539 828			-1 438 175
TOTAL AMORTISSEMENTS	-4 369 209	-2 706 245			-7 075 454

Note 5 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	31/12/2019	ACQUISITIONS	CESSIONS	POSTE A POSTE	31/12/2020
Titres de participation	5 618 061 901	40 960 000	-480 000		5 658 541 901
Créances rattachées à des titres de participation	522 281	100 591 000	-522 281		100 591 000
Autres titres Immobilisés	81 689 068	7 212 000	-9 839 458		79 061 610
Prêts et autres immob financ.	337 585	127 760	-166 705		298 640
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 700 610 835	148 890 760	-11 008 444		5 838 493 151

La variation des titres de participation s'explique principalement par :

- L'augmentation de capital de Natixis Investment Managers International de 40 M€.

Les créances rattachées à des titres de participation sont essentiellement une créance de cash pooling de 100 M€ vis-à-vis de KFL 2 .

Les variations des autres titres immobilisés concernent principalement :

- Le remboursement de capital du fonds immobilier Eurooffice pour 5 M€.
- Le remboursement de capital du fonds immobilier AEW Kyntire pour 1 M€.
- Le remboursement de capital du prêt obligataire à AEW Global Luxembourg pour le fonds EVP pour 4 M€.
- Nouveau Prêt obligataire à AEW Europe Global Luxembourg dans le fonds EuroCore de 1 M€
- Octroie à Ostrum AM d'un prêt subordonné de 6 M€.

DEPRECIATIONS DES IMMO. FINANCIERES	31/12/2019	DOTATION	REPRISE	31/12/2020
Titres de participation	7 049 000			7 049 000
Créances rattachées à des titres de participation				
Autres titres Immobilisés	25 080 092	11 390 577		36 470 669
Prêts et autres immob financ.				
TOTAL DEPRECIATIONS DES IMMO. FINANCIERES	32 129 092	11 390 577		43 519 669

Les dotations pour dépréciation des autres titres concernent principalement :

- European Property Investors Special Opportunities (EPI SO) : 3.5 M€
- Celsius : 7 M€

Note 6 : CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	> à 1 an, < à 5 ans	A plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Créances clients et comptes rattachés	32 414 371	31 230 728	1 183 643	
Autres créances (1)	23 615 017	23 615 017		
Comptes de régularisation (2)	4 000 049	4 000 049		
TOTAL GENERAL	60 029 437	58 845 794	1 183 643	

(1) dont : comptes courants des fonds immobiliers AEW 18 ME.

(2) Charges constatées d'avance

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR (inclus dans les postes du bilan)

RUBRIQUES	Montant au 31/12/2019	Montant au 31/12/2020
Fournisseurs - avoirs à recevoir		
Clients - factures à établir	11 469 567	13 088 688
Organismes sociaux, fiscaux - produits à recevoir		1 450 000
Intérêts courus ou échus à recevoir		
TOTAL GENERAL	12 343 927	14 538 688

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

RUBRIQUES	Montant au 31/12/2019	Montant au 31/12/2020
Loyer - charges locatives	831 214	3 300 104
Maintenance	175 440	222 039
Communication interne	58 623	
Abonnements	15 070	14 663
Divers	21 001	5 276
Bases de données	25 000	18 533
Relations publiques	299 568	278 301
Déplacements / Séminaires	36 417	161 134
TOTAL GENERAL	1 462 332	4 000 049

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	+1an, 5 ans au +	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	104 615	104 615		
Intérêts courus ou échus à payer			57 197	
Fournisseurs et comptes rattachés	24 174 569	24 117 372		
Dettes fiscales	5 259 245	4 059 776		
Dettes sociales	21 871 025	21 871 025		
Autres dettes	1 890 790	1 890 790		
TOTAL GENERAL	53 300 244	52 043 578	57 197	

Les emprunts et dettes divers correspondent à la réserve spéciale de participation placée sur le compte courant bloqué.

Les autres dettes proviennent principalement de la subvention relative au paiement des rémunérations différées de Natixis IM International dont Natixis IM assure la liquidité.

DETAIL DES CHARGES A PAYER (inclus dans les postes du bilan)

RUBRIQUES	Montant au 31/12/2019	Montant au 31/12/2020
Fournisseurs - factures non parvenues	24 129 723	18 741 030
Dettes fiscales	90 414	450 052
Dettes sociales		
Clients, avoirs à établir		
Divers charges à payer	30 669	82 741
TOTAL GENERAL	24 250 806	19 273 823

Note 7 : PROVISIONS

Provisions pour risques et charges	Solde au 31/12/2019	DOTATION	REPRISE UTILISEE	REPRISE NON UTILISEE	POSTE A POSTE	Solde au 31/12/2020
Provisions pour autres risques						
Provisions pour garanties						
Provisions perte de change						
Provisions charges de personnel	3 116 000	855 000	-1 671 000			2 300 000
Provisions amendes et pénalités		1 000 000				1 000 000
Provisions contrôle fiscal		183 580				415 772
Provisions autres charges*	232 192					
TOTAL GENERAL	3 348 192	2 038 580	-1 671 000			3 715 772

* Médaille du travail

Note 8 : VALEUR DE MARCHÉ DES OPCVM

La valeur de marché du portefeuille d'O.P.C.V.M. détenu par NATIXIS IM s'élève au 31 décembre 2020 à 678.15 euros pour une valeur au bilan de 595 euros.

VMP	Bilan	Marché
Fructifrance immobilier	100	104
Flexible court terme	495	574
TOTAL GENERAL	595	678

Note 9 : SITUATION NETTE ET IDENTITE DE LA SOCIETE MERE

La variation de la situation nette au 31 décembre 2020 s'analyse ainsi :

EN EUROS	CAPITAL	PRIME EMISSION OU FUSION	RESERVE LEGALE	REPORT A NOUVEAU	RESULTAT DE L'EXERCICE	PROVISION REGLEMENTEES	SITUATION NETTE
Situation au 31/12/2019	237 087 487	5 305 110 289	23 708 748		136 873 117		5 702 779 641
Augmentation de capital							
Affectation du résultat							
Dividendes		-210 982 884			-136 873 117		-347 856 001
Résultat provisions réglementées					473 415 253		473 415 253
Situation au 31/12/2020	237 087 487	5 094 127 405	23 708 748		473 415 253		5 828 338 893

Composition du capital social

Au 31 décembre 2020, le capital social de Natixis Investment Managers est composé de 237 087 487 actions d'une valeur nominale de un euro.

Natixis Investment Managers est détenue à 100 % par Natixis.

Natixis IM est consolidée par le sous groupe Natixis et le Groupe BPCE pour son plus haut niveau.

NATIXIS SA, 30 Avenue Pierre Mendès France - 75 013 Paris, RCS Paris 542 044 524.

Note 10 - ENGAGEMENTS HORS BILAN*En milliers d'euros*

Engagements donnés	31/12/2020	31/12/2019
- Engagement financement Curzon Capital Partners II, LP	2 690	588
- Engagement financement fonds Eurooffice SAS	783	783
- Engagement financement PBWII Real Estate Fund SA	1 388	1 388
- Engagement financement Logistis	0	1 493
- Engagement de financement Celsius	4 778	4 778
- Engagement de financement EPISO	3 555	3 555
- Engagement de financement Scozia	3 360	3 315
Total Engagements donnés	16 554	15 900

Engagements reçus	31/12/2020	31/12/2019
Total Engagements reçus	0	0

Note 11 - REPARTITION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

REPARTITION	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant avant impôts *	475 274 678		475 274 678
Résultat exceptionnel	-1 101 214		-1 101 214
Participation des salariés	-758 211		-758 211
Impôts sur les bénéfices		0	0
RESULTAT COMPTABLE	473 415 253	0	473 415 253

Depuis le 1er janvier 2010, Natixis IM est membre du groupe d'intégration fiscale de Natixis.

Note 12 - EFFECTIFS

Au 31 décembre 2020, la société compte cent quarante salariés.

La rémunération versée aux mandataires sociaux, aux membres du Conseil d'administration et de direction ne peut être communiquée sans que la ou les personnes concernées puissent être identifiées.